

L'AFFAIRE DES

MESSIRES CAZEAU ET PAQUETTE.

Nous avons reçu tout dernièrement de Québec la lettre suivante :

M. le Rédacteur,

Je vous adresse, avec cette note, copie du mémoire des théologiens de Québec, qui fait la préoccupation de la presse. Qui a pris sur soi de rendre ce mémoire public ?

Je n'en sais rien. Il est public, je l'ai lu ici à Québec, et j'ai pu en prendre copie.

Il est aussi à Montréal ; le *Nouveau-Monde* a nommé les personnes qui l'ont eu en leur possession et celles qui, sans l'avoir, l'ont lu.

On m'a assuré, à Québec, que le mémoire envoyé à Montréal par Sir Narcisse Fortunat Belleau n'est qu'un extrait considérable de celui présenté aux Evêques et que je vous envoie, aussi que le dit mémoire est l'œuvre de l'Université Laval.

Néanmoins, il a été donné pour l'œuvre de théologiens québécois, c'est comme cela qu'il faut le prendre.

Ce serait rendre service à la bonne cause que de le publier.

Vous n'avez pas besoin de la permission des Evêques, puisqu'il est aujourd'hui entre les mains de plusieurs laïques qui le font lire à leurs amis.

Votre dévoué serviteur et ami,

UN ULTRAMONTAIN.

Québec, 25 juillet 1872.